



Nantes, le 2 décembre 2025

Pôle Santé Globale de l'Enfant : Réparer l'injustice !!!

Depuis l'exclusion des assistantes sociales et des médecins du Pôle Santé Globale de l'Enfant des mesures du Ségur dans la Fonction Publique Territoriale, le syndicat FO porte les revendications des agents de la Santé Scolaire de la Ville de Nantes.

La Ville de Nantes a l'ambition de permettre à chaque enfant d'apprendre, de grandir et de s'épanouir dans de bonnes conditions et dispose pour cela d'un service de Santé Scolaire qui fait figure d'exception en France. En effet, Nantes est la seule ville de France à disposer d'un trinôme médecin, infirmière et assistante sociale, qui travaillent ensemble pour la santé et l'inclusion de tous les élèves des écoles Nantaises, ce qui fait la richesse du Pôle de Santé Globale de l'Enfant (PSGE). Les services de Santé Scolaire sont si rares en France, qu'ils en ont été oubliés dans le décret qui liste les établissements et services médico-sociaux, ce qui prive aujourd'hui ses agents du Ségur.

Depuis 2022, des décrets successifs ont permis l'octroi des primes Ségur pour les assistantes sociales, et primes de revalorisation pour les médecins, à tous les agents publics exerçant leurs missions dans des établissements et services médico-sociaux. Ces primes ont été étendues à tout le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif depuis 2024.

Les services de santé scolaire n'étant pas nommés dans la liste des services et établissements médico-sociaux, **médecins et assistantes sociales du PSGE restent seules privées de ces reconnaissances financières** contrairement à leurs homologues des différents services des villes, départements, hôpitaux et associations ...

Comment ne pas considérer le Pôle de Santé Globale de l'Enfant, comme un service médico-social ???

La mairie a déjà réparé cette injustice en octroyant le Ségur-CTI aux infirmières du PSGE en janvier 2024 mais continue de le refuser aux assistantes sociales du PSGE, ainsi que la prime pour les médecins du PSGE ce qui est une **injustice totale et crée des inégalités au sein des professionnelles du PSGE travaillant pourtant conjointement avec les mêmes objectifs.**

Le Syndicat Force Ouvrière, depuis plus d'un an, réclame l'application du Ségur pour les collègues Médecins et Assistantes Sociales. Certes, la collectivité a interpellé les ministères de la Santé et de l'Éducation Nationale pour qu'ils réparent cette injustice mais sans réponse à ce jour, cette inégalité de traitement persiste au sein de ce service depuis 2 ans et met en souffrance, et dans l'incompréhension, cette équipe qui accompagne les mêmes enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires nantaises.

C'est pour cette raison, et par volonté d'égalité de traitement entre l'ensemble des agents du Pôle Santé Globale de l'Enfant, que Force Ouvrière revendique l'octroi du Ségur - CTI pour les Assistantes Sociales et la Prime - Ségur pour les Médecins.

Les personnels de l'éducation nationale, eux-aussi oubliés du Ségur, bénéficient d'une prime équivalente au Ségur-CTI depuis longtemps afin de ne pas pénaliser ses agents face aux autres services. **La Ville de Nantes refuse là-aussi d'octroyer une prime équivalente aux assistantes sociales et aux médecins, dans l'attente de l'obtention du Ségur-CTI.**

Madame La Maire-Présidente, à l'heure de l'inclusion scolaire de TOUS les enfants, à l'heure où la Santé Mentale des jeunes (de plus en plus jeunes) se dégrade, à l'heure de la lutte contre les violences faites aux enfants, le rôle des médecins scolaires, des assistantes sociales scolaires et des infirmières scolaires est, non seulement de plus en plus important, mais est considéré comme un rôle de prévention crucial. Nous ne doutons pas de l'attention que vous porterez aux revendications des acteurs de ce service. Il nous semble primordial de leur accorder le même niveau de reconnaissance financière que celui déjà accordé aux infirmières.

Contrairement aux différents gouvernements depuis avril 2022, nous vous demandons Madame La Maire-Présidente, de ne pas OUBLIER VOS MÉDECINS ET VOS ASSISTANTES SOCIALES DU PSGE et enfin de reconnaître leurs missions de service public à travers une reconnaissance financière par le biais du Ségur-CTI et de la prime de revalorisation, et ainsi mettre un terme à l'inégalité de traitement au sein du PSGE et avec l'ensemble des autres services où exercent des assistantes sociales et des médecins !